

Conseil de Métropole // Lundi 23 novembre 2020

AGENDA // lundi 1^{er} février / C'est la date du prochain conseil de Métropole

ENVIRONNEMENT

MOINS JE JETTE, MOINS JE PAIE

Victor Hugo a écrit « *Qu'y a-t-il donc au-dessus de la justice ? L'équité* », c'est ainsi que François Vasquez, vice-président délégué à la collecte, tri, valorisation des déchets et politique zéro déchet a débuté son propos sur le lancement d'une étude préalable à la tarification incitative des déchets lors du conseil de Métropole.

Cette mesure ne sera pas une nouvelle taxe, mais une nouvelle façon de calculer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Elle récompensera les citoyens les plus vertueux : moins je jette, moins je paie ! Cette mesure équitable, qui s'établira dans une large concertation avec les élus locaux et la population, sera précisée par l'étude en cours. Cette dernière permettra de proposer des grilles tarifaires, des modalités de facturation (au poids, au volume, à la levée ou une solution mixte) et de planifier les services, les moyens techniques et humains à déployer.

Répondre à l'urgence climatique

« Nous allons commencer par généraliser le tri des biodéchets à la source en privilégiant le compostage et mettant en place un programme local de prévention des déchets avant de passer à la tarification incitative. Cette mesure complémentaire, et indispensable, bouclera notre politique zéro déchet, zéro gaspillage une fois seulement les équipements et les services mis à disposition, explique François Vasquez. Nos objectifs ambitieux sont dictés par l'urgence climatique. La pollution de l'air, des sols, de l'eau et le renchérissement permanent et dorénavant insupportable des coûts d'élimination des déchets ultimes ! »



Une grande campagne de sensibilisation a été lancée lors de la semaine européenne de réduction des déchets.

COWORKING

UN TIERS-LIEU À MURVIEL-LÈS-MONTPELLIER



© Cav'Coop

La municipalité et des habitants de Murviel montent un projet collectif de réhabilitation de l'ancienne cave coopérative.

L'association La Cav'Coop, porte, en partenariat avec la mairie de Murviel-lès-Montpellier, un projet d'ouverture de tiers-lieu, au sein du bâtiment de l'ancienne cave coopérative abandonnée depuis 20 ans. Cet espace comprendra des locaux destinés à accueillir des activités économiques, viticoles et agricoles, culturelles et associatives, ainsi que des espaces et équipements mutualisés : espace de coworking, lieu de création de spectacles vivants, atelier d'inclusion numérique, maison paysanne, lieu de vinification collaboratif et atelier pour les associations locales. La Métropole soutient le développement des tiers-lieux, et plus largement toutes formes économiques de proximité dans les villes et villages du territoire. Une subvention de 25 000 euros est attribuée à l'association.

CULTURE

L'OPÉRA COMÉDIE, UN PATRIMOINE REMARQUABLE

L'Opéra Comédie de Montpellier est l'un des premiers opéras à l'italienne de France. En effet, dès 1752, la Ville de Montpellier, sous l'impulsion du gouverneur de Languedoc, le duc de Richelieu, décidait de construire le premier théâtre montpelliérain. Victime d'incendie à deux reprises en 1785, puis en 1881, il sera reconstruit en 1888 par Joseph-Marie Cassien Bernard. Soucieuse de la préservation et de la valorisation de ce patrimoine, la Métropole demande son inscription au titre des Monuments Historiques.



© C.R.H.T.

Le grand théâtre à l'italienne inauguré en 1888.

SOLIDARITÉ

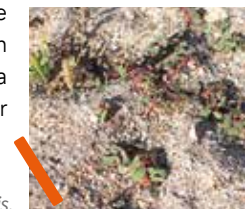
ENFANTS HOSPITALISÉS : ACCÈS FACILITÉ À LA LECTURE

Les établissements culturels de la Métropole mènent de nombreuses actions en faveur des publics dits « empêchés ». Une convention a notamment été signée avec le CHU pour que la médiathèque centrale Émile Zola poursuive ses projets auprès des enfants hospitalisés : lectures collectives, lectures en chambre, café parents, ateliers de création autour du livre... Pour pallier l'impossibilité d'introduire des livres dans les chambres stériles, il est désormais proposé d'inscrire les mineurs au réseau des médiathèques, afin de leur permettre d'accéder à l'offre numérique (livres, presse, films, soutien scolaire...).

LITTORAL

PROTECTION DE LA FLORE SAUVAGE

L'*Euphorbia peplis* est une espèce végétale des milieux littoraux sableux protégée. Dans le cadre de la restauration du cordon dunaire à Villeneuve-lès-Maguelone, des mesures d'atténuation, de compensation et de suivi après les travaux ont été mises en place. Elles comprennent un plan régional d'actions en faveur de cette plante. Ce plan porté par le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles est en partie financé par la Métropole à hauteur de 15 875 euros.



© C.B.N.

L'*Euphorbia peplis*.

1 000

C'est le nombre de masques inclusifs financés par la Métropole pour les membres de onze associations ou structures de personnes sourdes ou malentendantes résidant sur le territoire. À la différence du masque alternatif classique, le masque inclusif a été pensé afin de soutenir la compréhension orale des personnes qui s'appuient sur la lecture labiale. Il permet de mieux voir l'expression du visage du porteur.

2 100 €

C'est le montant de la subvention attribuée à l'association Repair Café Montpellier

dont la mission est de réintroduire dans la société la réparation des objets. Elle compte aujourd'hui 60 membres bénévoles réparateurs et organise des ateliers deux fois par mois. Cette subvention permettra de fournir à ces bénévoles, de plus en plus nombreux, un « kit Repair Café » comprenant un tablier aux couleurs de l'association et de la Métropole, ainsi qu'une trousse à outils. repaircafemontpellier.com



Suivez en direct les conseils de Métropole sur montpellier3m.fr